



Titre	Projet de construction et d'équipement d'un centre d'accueil pour enfant : KEUR XALEYI
Localisation	Ville de Thiès
Initiateur	Ville de Thiès

Statut juridique	Collectivité Locale
Cibles	Populations de Thiès
Collaborateurs techniques	Centre de Promotion et de Réinsertion Sociale (CPRS)
Durée de mise en œuvre des travaux	12 mois
Coût total du projet	165 466 655 Frs CFA

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION



Ils ont le ciel comme toit, le sable comme lit, dorment à la belle étoile et sont souvent victimes de sévices : nous les appelons « enfants de la rue ».

Le problème des enfants de la rue est devenu une grande préoccupation pour la société sénégalaise. Au Sénégal Thiès fait partie des villes les plus touchées par le phénomène. Sa position de ville carrefour et la densité de sa population (troisième région la plus peuplée du Sénégal), mettent la ville de Thiès en deuxième position après Dakar. Le nombre d'enfants de la rue est estimé entre 30 000 et 40 000.

La recrudescence du phénomène est causée par la pauvreté, les troubles politiques mais surtout l'absence d'une réelle politique de protection de l'enfance.

Ces enfants, dépourvus de toute assistance sociale, se considérant comme différents voire inférieurs à « l'enfant de la maison », se livrant à la mendicité, à des travaux pénibles pour survivre, sont exposés à des maladies et subissent d'autres formes de violences dans la rue comme la pédophilie, le trafic d'enfants, etc.

Le phénomène fait l'objet d'une question épineuse et souvent dangereuse pour des raisons politiques. L'Etat adopte souvent une démarche directive, non inclusive au point de réunir toutes les couches sociales impliquées. Ce qui met ses intentions en veilleuse. Ainsi, l'on aurait accusé l'Etat de se démettre de l'une de ses fonctions les plus essentielles qu'est la prise en charge et la protection des enfants en les mettant au même point d'égalité.

Sachant que la politique globale n'a pas marché, et conscient du fait que le problème ne peut être résolu qu'au niveau local, le Maire de Thiès, M. Talla SYLLA, dans sa politique de développement local, fait de la question de la prise en charge des enfants de la rue une priorité. Ainsi, il se livre avec abnégation à ce marathon de lutte contre la discrimination socio-politique que subissent ces enfants de la rue.

**Un développement local inclusif ne serait possible dans une situation où les couches vulnérables continuent à être marginalisées et laissées à elles-mêmes.**

Le Maire de la ville de Thiès est convaincu que si le problème doit être résolu, il faut partir de la base pour ensuite partager les expériences et impulser les autres collectivités afin d'arriver à une solution nationale. Le global, donc la nation toute entière, étant composé de communes, il serait plus commode de penser à résoudre les problèmes au niveau local et que la somme des solutions locales constitue la solution nationale. Mais encore faudrait-il, dans ce cas précis, qu'il y ait un instigateur local dévoué parmi les différentes collectivités du Sénégal qui soit capable de relever tous les défis afin d'y arriver.

La ville de Thiès, préoccupée par l'ampleur de ce fléau et conscient du rôle régalién de la collectivité locale sur les questions brûlantes de la communauté, s'engage à mener une politique sociale capable d'éradiquer ce phénomène.

C'est dans cette dynamique et conformément à la politique de développement local de la Mairie que le projet « **Keur Xaleyi** »<sup>1</sup> Est mis en place. Ce projet permettra de placer la ville de Thiès comme un pionner et une référence en matière de lutte contre le phénomène des enfants de la rue. D'où la portée stratégique et historique qu'a le projet.

Cependant, qui dit développement local parle de la nécessité d'implication des acteurs socio-économiques, culturels, mais aussi des leaders d'opinion religieux. Un pari déjà réussi par la Mairie par une stratégie d'indentification et d'implication de tous les acteurs potentiels afin de bénéficier davantage de la synergie et de la solidarité de toutes les forces vives de la communauté Thiessoise. Le principal facteur qui peut entraver la réussite de ce projet d'une telle envergure est l'absence d'une structure d'accueil.

**La construction d'un centre d'accueil est une condition sine qua none pour la mise en place du projet. C'est ce qui explique la nécessité et l'urgence de sa concrétisation.**

Les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain, et parmi eux se trouvent forcément les futurs dirigeants de ce pays.

Allons-nous laisser la rue les former ? Ne sommes-nous pas coupables de par notre inaction et même notre silence ? Peut-on vraiment parler de solidarité lorsque l'enfant de l'autre dort dans la rue avec tous les dangers que cela incombe et que nous restions insensibles à cela ?

Tout cela justifie l'attachement du Maire de Thiès à ce projet auquel il alloue une importance capitale dans sa stratégie de développement local.

## **OBJECTIFS**

---

### **OBJECTIF GENERAL :**

L'objectif général est d'éradiquer le phénomène des enfants de la rue dans la ville de Thiès à travers la mise en place d'un centre d'accueil et des stratégies durables d'amélioration de leurs conditions de vie en conformité aux droits de l'enfance.

Cet objectif est résumé à travers le slogan du Maire de Thiès M. Talla SYLLA : « **TEEROU, TERAL, DJANGAL, AAR** » c'est-à-dire « Accueillir, Prendre en charge, Eduquer, Protéger ».

### **OBJECTIFS SPECIFIQUES :**

---

<sup>1</sup> Expression Wolof qui signifie « la maison des enfants »,

**OS1** : Identifier et recenser en permanence tous les enfants de la rue dans la ville de Thiès ;

**Résultat 1** : Les enfants de la rue de la ville de Thiès sont identifiés et recensés

**Résultat 2** : Un comité de veille et de suivi est mis en place en permanence pour l'identification de nouveaux enfants

**OS2** : Mettre en place un centre d'accueil d'une grande capacité pour les enfants, avec l'équipement approprié permettant de faciliter l'encadrement, l'épanouissement, l'éducation et l'insertion sociale des enfants ;

**Résultat 3** : Un centre d'accueil équipé, d'une grande capacité, est mise en place

**Résultat 4** : Un personnel est recruté et formé pour la gestion du centre

**OS3** : Mettre en place une politique durable de prise en charge des enfants pour l'amélioration de leurs conditions de vie par l'assurance d'un cadre leur garantissant tous les droits ;

**Résultat 5** : Une politique de protection sociale, d'insertion et d'éducation est instituée, partagée et acceptée par les acteurs.

**Résultat 6** : Une stratégie de réinsertion et de suivi des enfants dans leurs familles d'origine est instituée.

**OS4** : Mener en permanence une campagne de sensibilisation auprès des familles et services impliqués sur les trois niveaux de protection de l'enfance à savoir la protection parentale, la protection administrative et la protection judiciaire ;

**Résultat 7** : Une campagne de sensibilisation est menée auprès des personnes impliquées.

**Résultat 8** : Une stratégie de communication est mise en œuvre pour assurer la résilience de la stratégie de sensibilisation.

**OS5** : Accompagner les familles frappées d'une extrême pauvreté et leur assurer, le cas échéant, selon des modalités adaptées à leurs besoins, une prise en charge partielle ou totale des mineurs.

**Résultat 9** : Les familles en situation d'extrême pauvreté sont identifiées.

**Résultat 10** : Les modalités d'accompagnement de ces familles sont définies, partagées et acceptées par les acteurs.

**Résultat 11** : Une stratégie de résilience est mise en œuvre pour le suivi des enfants mineurs de ces familles.

## PRINCIPALES ACTIVITES

Les activités à mener pour l'atteinte des résultats sont les suivantes :

Résultat	Activités
Résultat 1	Préparation et lancement des activités de recensement
	Identification et recensement des enfants de la rue dans la ville de Thiès
	Identification des Daaras et autres lieux d'éducation des enfants en vue de travailler en partenariat avec eux
	Institution d'un pacte social de protection de l'enfance office de règlement communal et des normes sanctionnant toute dérogation
Résultat 2	Mise en place d'un comité de veille et de suivi pour le ramassage de nouveaux enfants dans la rue
	Institution et suivi des heures de sortie pour les talibés qui sont dans les Daaras reconnus, pour les besoins de l'aumône
Résultat 3	Construction d'un centre d'accueil d'une grande capacité
	Equiper le centre d'accueil
Résultat 4	Recrutement et formation du personnel assurant la gestion du centre
	Préparation et lancement des activités de ramassage et d'accueil des enfants
	Evaluation périodique de la politique de ramassage et d'insertion
Résultat 5	Concevoir une politique de protection sociale, d'insertion et d'éducation
	Partage de la politique et implication des acteurs
	Partenariat avec les services éducatifs, culturels, sportifs, pour assurer un cadre d'étude et d'épanouissement aux enfants
Résultat 6	Identification des familles des enfants et réinsertion des enfants dans leurs familles
	Parrainage et suivi des enfants de retour dans leur famille pour l'amélioration de leurs conditions de vie
Résultat 7	Campagne de sensibilisation sur la protection de l'enfance
Résultat 8	Déroulement d'un plan de communication dans les mass-médias
	Rencontre et partage avec les acteurs sociaux, religieux, politiques et culturels
Résultat 9	Identification des familles dans une situation d'extrême pauvreté vivant dans la ville de Thiès
	Recensement des enfants mineurs sous leur responsabilité
Résultat 10	Définition d'une stratégie d'accompagnement des familles en situation d'extrême pauvreté
	Partager la stratégie avec les différents acteurs sociaux, éducatifs et religieux pour validation et appropriation

Résultat 11	Accompagnement des familles et des enfants dans le cadre de leurs études et de l'amélioration de leurs conditions de vie
	Suivi et évaluation de la stratégie

## LE CADRE LOGIQUE :

	LOGIQUE D'INTERVENTION	IOV	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES
<b>OBJECTIF GLOBAL</b>	Eradiquer le phénomène des enfants de la rue dans la ville de Thiès à travers la mise en place d'un centre d'accueil et des stratégies durables d'amélioration de leur condition de vie en conformité aux droits de l'enfance			Adhésion de la population, des bénéficiaires et des acteurs œuvrant dans la protection de l'enfance aux stratégies
<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>	1. Identifier et recenser tous les enfants de la rue dans la ville de Thiès	Nombre d'enfants recensé	Base de données de la Mairie, Centre d'accueil	
	2. Mettre en place un centre d'accueil des enfants d'une grande capacité avec l'équipement approprié	Capacité d'accueil du centre	Base de données de la Mairie, Centre d'accueil	
	3. Mettre en place et dérouler une politique durable de prise en charge des enfants pour l'amélioration de leur condition de vie	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre d'enfants accueillis dans le centre</li> <li>✓ Nombre d'enfants parrainés</li> <li>✓ Nombre d'enfants retourné dans leur famille</li> </ul>	Base de données de la Mairie, Centre d'accueil	
	4. Mener en permanence une campagne de sensibilisation auprès des familles et services impliqués sur la protection de l'enfance	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre de spots passés à la radio, à la télé, Population touchée</li> <li>✓ Nombre de familles sensibilisées</li> </ul>	Base de données de la Mairie, Centre d'accueil, Visites de terrain	

	5. Accompagner les familles frappées d'une extrême pauvreté et les assurer, le cas échéant, selon des modalités adaptées à leurs besoins, une prise en charge partielle ou totale des mineurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre de familles recensées</li> <li>✓ Nombre de mineurs recensés</li> <li>✓ Nombre de famille accompagnés</li> <li>✓ Montant moyen mensuel alloué à chaque mineur</li> <li>✓ Nombre de mineurs parrainés</li> </ul>	Base de données de la Mairie, Centre d'accueil, services sociaux, Service développement communautaire, ANSD	
<b>RESULTATS</b>	1.1. Les enfants de la rue de la ville de Thiès sont identifiés et recensés	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre d'enfants recensés</li> <li>✓ Equipe du comité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapport général de recensement</li> <li>✓ Rapports d'activité du comité de veille et de suivi</li> </ul>	
	1.2. Un comité de veille et de suivi est mis en place en permanence pour l'identification de nouveaux enfants			
	2.1. Un centre d'accueil équipé d'une grande capacité est mise en place	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Capacité d'accueil du centre</li> <li>✓ Personnel recruté</li> <li>✓ Personnel formé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapports d'activité du centre</li> </ul>	
	2.2. Un personnel est recruté et formé pour la gestion du centre			
	3.1. Une politique de protection sociale, d'insertion et d'éducation est instituée, partagée et acceptée par les acteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 1 Document de la politique de protection sociale</li> <li>✓ 1 Manuel de procédure pour la réinsertion des enfants dans leur famille</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Documents de référence du centre</li> </ul>	
3.2. Une stratégie de réinsertion et de suivi des enfants dans leurs familles d'origine est instituée				
4.1. Une campagne de sensibilisation est menée auprès des personnes impliquées	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre de spots publicitaires</li> <li>✓ Visites de terrain effectuées</li> <li>✓ 1 Document de plan de communication et de marketing social</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapports d'activité du centre (centre)</li> </ul>		
4.2. Une stratégie de communication est mise en œuvre pour assurer la résilience de la stratégie de sensibilisation				



	<p>5.1. Les familles en situation d'une extrême pauvreté sont identifiées</p> <p>5.2. Les modalités d'accompagnement de ces familles sont définies, partagées et acceptées par les acteurs</p> <p>5.3. Une stratégie de résilience est mise en œuvre pour le suivi des enfants mineurs de ces familles</p>	<p>✓ Nombre de famille recensés</p> <p>✓ Nombre de mineurs sans protection sociale</p> <p>✓ 1 Document de stratégie</p>	<p>✓ Rapport de recensement sur la pauvreté</p> <p>✓ ANSD</p> <p>✓ Services développement communautaire</p>	
	<b>Description</b>	<b>Moyens</b>	<b>Coûts</b>	<b>Conditions préalables</b>
<b>ACTIVITES</b>	Préparation et lancement des activités de recensement			<p>✓ <b>Construction et équipements du centre d'accueil</b></p> <p>✓ <b>Recrutement personnel</b></p> <p>✓ <b>Mise en place des comités de facilitation, de veille et de suivi</b></p>
	Identification et recensement des enfants de la rue dans la ville de Thiès			
	Identification des Daaras et autres lieux d'éducation des enfants en vue de les formaliser et les reconnaître			
	Institution d'un pacte social de protection de l'enfance office de règlement communautaire et des normes sanctionnant toute dérogation			
	Mise en place d'un comité de veille et de suivi pour le ramassage de nouveaux enfants dans la rue			
	Institution et suivi des heures de sortie pour les talibés qui sont dans les Daaras reconnus, pour les besoins de l'aumône			
	Construction d'un centre d'accueil d'une grande capacité			
	Equipement du centre d'accueil			
	Recrutement et formation du personnel assurant la gestion du centre			
	Préparation et lancement des activités de ramassage et d'accueil des enfants			

Evaluation périodique de la politique de ramassage et d'insertion			
Concevoir une politique de protection sociale, d'insertion et d'éducation			
Partage de la politique et implication des acteurs			
Partenariat avec les services éducatifs, culturels, sportifs, pour assurer un cadre d'étude et d'épanouissement aux enfants			
Identification des familles des enfants et leur réinsertion dans leurs familles			
Parrainage et suivi des enfants retournés dans leur famille pour l'amélioration leur condition de vie			
Campagne de sensibilisation sur la protection de l'enfance			
Déroulement d'un plan de communication dans les mass-médias			
Rencontre et partage avec les acteurs sociaux, religieux, politiques et culturels			
Identification des familles dans une situation d'extrême pauvreté vivant dans la ville de Thiès			
Recensement des enfants mineurs sous leur responsabilité			
Définition d'une stratégie d'accompagnement des familles en situation d'une extrême pauvreté			
Partager la stratégie avec les différents acteurs sociaux, éducatifs et religieux pour validation et appropriation			
Accompagnement des familles et des enfants dans le cadre de leurs études et de l'amélioration de leurs conditions de vie			
Suivi et évaluation de la stratégie			